

4151 Psychologues

Les psychologues évaluent et diagnostiquent les troubles comportementaux, émotionnels et cognitifs de leurs clients, leur donnent des conseils et les traitent. Ils effectuent aussi des recherches et mettent en pratique des théories relatives au comportement et aux processus mentaux. Les psychologues aident leurs clients à acquérir des moyens de maintenir ou d'améliorer leur fonctionnement physique, intellectuel, émotif, social et interpersonnel. Ils travaillent en cabinet privé ou dans des établissements tels que les cliniques, les établissements correctionnels, les centres hospitaliers, les établissements psychiatriques, les centres de réadaptation, les organismes de services communautaires, les entreprises, les écoles et les universités et les organismes de recherche gouvernementaux et privés.

Exemples d'appellations d'emploi

- associé/associée en psychologie
- comportementaliste
- neuropsychologue
- pédopsychologue
- psychologue
- psychologue – counseling
- psychologue – Forces armées
- psychologue agréé/psychologue agréée
- psychologue associé/psychologue associée
- psychologue béhavioriste
- psychologue clinicien/psychologue clinicienne
- psychologue cognitiviste
- psychologue comportementaliste
- psychologue de la cognition
- psychologue de l'éducation
- psychologue du comportement
- psychologue du développement
- psychologue du développement humain
- psychologue du sport
- psychologue du travail
- psychologue en intervention communautaire
- psychologue en milieu scolaire
- psychologue en orientation professionnelle
- psychologue en psychologie expérimentale
- psychologue en recherche
- psychologue génétique
- psychologue industriel/psychologue industrielle
- psychologue interne
- psychologue judiciaire
- psychologue organisationnel/psychologue organisationnelle
- psychologue pour enfants

- psychologue scolaire
- psychologue social/psychologue sociale
- psychologue spécialisé/psychologue spécialisée dans la modification du comportement
- psychopédagogue
- psychophysiologue
- psychosociologue
- psychothérapeute – psychologie
- thérapeute comportementaliste
- thérapeute du comportement
- thérapeute du comportement humain

Fonctions principales

Les psychologues exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- examiner et évaluer les comportements, diagnostiquer les troubles comportementaux, émotifs et cognitifs, donner des conseils à leurs clients et les traiter;
- aider leurs clients à composer avec une maladie ou un trouble physique;
- donner des conseils à des particuliers et à des groupes afin de les aider à se développer et à mieux s'adapter sur les plans personnel, social et professionnel, et offrir des services de médiation;
- administrer des tests psychologiques standards à des fins d'évaluation;
- élaborer des programmes d'intervention et les évaluer;
- appliquer des théories et des principes psychologiques concernant le comportement et les processus mentaux tels que l'apprentissage, la mémoire, la perception et le développement du langage;
- formuler des hypothèses et des plans expérimentaux, examiner la documentation, effectuer des études et publier des comptes rendus de recherche, des textes éducatifs et des articles;
- donner des exposés à l'occasion de conférences, d'ateliers et de colloques;
- fournir des services de consultation à des organismes gouvernementaux.
- Les psychologues peuvent se spécialiser en psychologie appliquée ou en recherche expérimentale. Les sous-spécialités incluent la psychologie du comportement, la pédopsychologie, la psychologie cognitive, génétique, éducative, scolaire, industrielle, la neuropsychologie, la psychologie sociale ou la psychologie des sports.

Conditions d'accès à la profession

- Un doctorat en psychologie est exigé pour utiliser le titre de « psychologue » en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique.
- Une maîtrise en psychologie est exigée pour utiliser le titre de « psychologue » à Terre-Neuve et Labrador, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au

Québec, en Saskatchewan, en Alberta, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest.

- Une maîtrise en psychologie est exigée pour utiliser le titre de « psychologue associé » en Ontario et au Manitoba.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, un doctorat est exigé pour exercer en milieu privé ou une maîtrise est exigée pour exercer exclusivement en établissement ou au sein d'un organisme.
- Un stage d'expérience pratique supervisé est exigé dans la plupart des provinces.
- La réussite à l'examen écrit Examination for Professional Practice in Psychology (EPPP) est exigée dans la plupart des provinces.
- Des épreuves orales ainsi que des entrevues en comité sont aussi exigées dans certaines provinces.
- L'appartenance à l'organisme de réglementation est exigée dans toutes les provinces, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest.
- L'appartenance à l'association professionnelle provinciale des psychologues est exigée dans toutes les provinces, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest.
- La formation et l'expérience permettent aux psychologues de se spécialiser dans un domaine en particulier.

Renseignements supplémentaires

- Les psychologues associés peuvent être autorisés par les autorités réglementaires de la province à exercer des fonctions normalement réservées aux psychologues, notamment le diagnostic de troubles psychologiques et la communication des diagnostics aux clients.

Appellations à ne pas confondre

- Assistant/assistante psychologue en recherche (voir [4122](#) *Assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire*)
- Autre assistant/assistante psychologue (voir [4164](#) *Agents/agentes de programmes, chercheurs et experts-conseils/expertes-conseils en politiques sociales*)
- Psychiatre (voir [3111](#) *Médecins spécialistes*)
- Psychologue qui enseigne à l'université (voir [4121](#) *Professeurs/professeures d'université*)
- Psychométricien/psychométricienne (voir [4169](#) *Autres professionnels/professionnelles des sciences sociales, n.c.a.*)